



RÉUNION ORDINAIRE D'AVRIL 2014

tenue le **29 AVRIL 2014** à **15 h**

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Acceptation de l'ordre du jour;
2. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2014;
3. Acceptation des comptes à payer et des déplacements de la MRC et des comptes à payer du TNO pour les mois de mars et avril 2014;
4. Dépôt des fiches d'imputabilité des cadres de la MRC;
5. Acceptation des déboursés de la MRC et du TNO au 31 mars 2014;
6. Acquisition de divers équipements (ordinateur, logiciels d'évaluation et batteries de secours);
7. Adoption de la Politique interne de la MRC de Charlevoix-Est relative à la vente sous enchère publique des propriétés en vente pour non-paiement des taxes;
8. Adoption de la Politique de gestion des demandes de représentation et des demandes d'appui moral, politique ou financier : politique interne de la MRC de Charlevoix-Est, dépôt d'un projet;
9. Service d'évaluation, embauche de monsieur Guillaume Aubertin pour un stage de six semaines;
10. Convention collective, acceptation et délégation de signature de la lettre d'entente numéro 6;
11. Chambre de commerce de Charlevoix, acceptation de l'entente de partenariat 2014-2015, au coût de 1 500 \$ plus taxes.

B. TNO (TERRITOIRES NON ORGANISÉS)

1. Adoption du Règlement de zonage des TNO de la MRC de Charlevoix-Est portant le numéro 247-04-14 et abrogeant le règlement numéro 93-06-99;
2. Adoption du Règlement de lotissement des TNO de la MRC de Charlevoix-Est portant le numéro 248-04-14 et abrogeant le règlement numéro 94-06-99;
3. Adoption du Règlement de construction des TNO de la MRC de Charlevoix-Est portant le numéro 249-04-14 et abrogeant le règlement numéro 95-06-99;
4. Adoption du Règlement sur les permis et certificats des TNO de la MRC de Charlevoix-Est portant le numéro 250-04-14 et abrogeant le règlement numéro 92-06-99;

5. Adoption du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale des TNO de la MRC de Charlevoix-Est portant le numéro 251-04-14 et abrogeant le règlement numéro 174-03-08.

C. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Résolution d'appui pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'usage non agricole par le camping du Fjord;
2. Acceptation du cahier d'appel d'offres pour le Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM);
3. Modification au schéma d'aménagement et de développement du territoire.

D. SÉCURITÉ PUBLIQUE (SERVICE DE POLICE, SÉCURITÉ INCENDIE, MESURES D'URGENCE)

1. Comité de sécurité publique du 9 avril, adoption des priorités locales 2014;
2. La Grande Secousse 2014, implication de la MRC au sein d'un comité national chapeauté par l'Association de sécurité civile du Québec.

E. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

1. Adjudication du contrat de transport des conteneurs transroulier (Roll-off);
2. Adjudication du contrat de collectes des déchets et des matières recyclables jumelés.

F. AÉROPORT DE CHARLEVOIX

1. Suivi général.

G. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (incluant le développement social)

1. Laboratoire rural l'Agence des temps, pour mieux concilier travail et vie personnelle, présentation et adoption du rapport final au 31 mars 2014;
2. Laboratoire rural l'Agence des temps, pour mieux concilier travail et vie personnelle, partage du surplus avec le MAMROT;
3. Laboratoire rural l'Agence des temps, pour mieux concilier travail et vie personnelle, extension de certaines activités du laboratoire, acceptation du pro forma financier;
4. Laboratoire rural l'Agence des temps, pour mieux concilier travail et vie personnelle, révocation de l'entente avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

H. GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE ET DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER ET GESTION DES LOTS INTRAMUNICIPAUX (ET AUTRES DOSSIERS FORESTIERS)

1. Suivi général.

I. DEMANDES D'APPUI ET AUTRES

1. Centre Communautaire Pro-Santé, demande de soutien financier triennal pour le fonctionnement du programme PAIR pour la grande région de Charlevoix, au coût de 1537 \$ par année;
2. Corporation Cap-à-l'Aigle Village des Lilas, offre d'achat d'un plan de visibilité pour la 17^e édition du Festival du Temps des Lilas qui aura lieu les 7 et 8 juin 2014 (coûts variant entre 100 \$ et 1 000 \$);
3. Association des directeurs généraux du Québec (ADMQ), achat d'une publicité dans le programme qui sera remis à chacun des participants à l'occasion du colloque annuel qui aura lieu les 11 et 12 septembre 2014 au Manoir Richelieu (entre 100 \$ et 500 \$);
4. Tournoi de golf de Mains de l'Espoir de Charlevoix, qui aura lieu le 21 juin 2014 au Club de golf Murray Bay, achat d'un plan de visibilité « Participation BRONZE » au coût de 150 \$, et inscription de deux personnes au repas, au coût de 50 \$ par personne;
5. 8^e édition du tournoi de golf du Regroupement pour l'Intégration sociale de Charlevoix (RISC), qui se tiendra au Club de golf Murray Bay le 7 juin 2014, achat d'un plan de visibilité (logo sur un trou de golf) pour une somme de 125 \$ et inscription d'une personne au golf et au souper au coût de 75 \$ et une personne au souper seulement pour 25 \$.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE